

La Bibliothèque nationale du Liban

Entre les aléas de l'histoire et l'acharnement de quelques-uns...

La Bibliothèque nationale du Liban est, depuis le début de son histoire, le rêve d'individus – que d'aucuns qualifieront peut-être d'hurluberlus –, des bibliophiles, des intellectuels... à commencer par Philippe de Tarazi. Un citoyen tout simplement (quoique vicomte), historien, bibliophile, et qui décide de fonder une Bibliothèque nationale. Il force la main à l'État, en quelque sorte, lorsqu'il se présente en 1921 devant un notaire pour y déclarer qu'il offre sa collection privée à l'État libanais, comme noyau de ce qu'il nomme la Grande Bibliothèque de Beyrouth...

Maud Stéphan-Hachem

Université libanaise
Faculté d'information
et de documentation
mstephan@ul.edu.lb

À l'époque, sa collection comprenait près de 20 000 ouvrages, des manuscrits de grande valeur et les premiers numéros des périodiques publiés dans la région, une collection inestimable pour l'histoire de la presse arabe, turque, persane, arménienne, syriaque et autres.

Nommé conservateur de la bibliothèque, il multipliera les voyages pour enrichir sa collection, et lorsque celle-ci emménage dans le local qui restera le sien jusqu'à la guerre de 1975, la collection comprend près de 32 000 ouvrages. Entre-temps, l'État aura décrété le dépôt légal en 1924 et affecté huit employés relevant du ministère de l'Éducation, dont la bibliothèque est devenue un service.

Après le départ de M. de Tarazi en 1939, des personnalités connues du monde des lettres sont nommées à la tête de la bibliothèque, tel le bibliographe Youssef Assaad Dagher ou l'écrivain Abdel Latif Charara, mais les employés affectés à ce service public

ne sont pas tous vigilants... La bibliothèque périclète, et des lacunes sont constatées dans les collections... Les personnels ne sont pas non plus formés aux tâches techniques qui devraient leur incomber, et leur activité dépend souvent de leur propre enthousiasme à mener à bien leur mission et à acquérir les compétences nécessaires. Certains, de leur propre initiative, suivent des formations accélérées au catalogage et à la classification, et les traces de leur labeur apparaissent encore sous forme de cotes Dewey sur un certain nombre de livres retrouvés. Mais il n'y a pas de trace d'un catalogue qui permettrait aujourd'hui d'évaluer précisément l'importance de la collection.

Pourtant, on estime à près de 200 000 volumes, et plus de 2 000 manuscrits, les collections à la veille de la guerre civile, et les intellectuels de l'époque ont l'habitude de se rendre à la bibliothèque pour consulter les documents relatant l'histoire intellec-

Maud Stéphan-Hachem est professeur à la Faculté d'information et de documentation de l'Université libanaise. Responsable du projet de réhabilitation de la Bibliothèque nationale du Liban de 1999 à 2003, elle a été conseillère du ministre de la Culture libanais de 2000 à 2003. Elle est coauteur de L'information documentaire au Liban : profession, professionnels et formation (Département des publications de l'Université libanaise, 2003).

tuelle du pays et de la région. Ils viennent aussi parce que c'est un lieu d'ouverture au monde. Ici, plus de la moitié de la collection est occidentale, française en particulier, et c'est au contact de ces œuvres mêlées, que se confondent et se fécondent modernisme, nationalisme et progressisme...

Les effets de la guerre

En 1975, les divergences libanaises deviennent déchirure, et la ligne de feu traverse presque la Bibliothèque nationale (une ligne rouge que l'on appelle pourtant « verte », bel euphémisme mais aussi référence aux papyrus, justement, qui, à défaut de livres imprimés, s'y multiplient près des canalisations éventrées...).

L'équipe qui s'occupe de la bibliothèque est dispersée au gré des déplacements forcés que subit toute une population. Quand ils le peuvent, certains, mus par un amour des livres contracté à leur commerce quotidien, reviennent sur les lieux constater les dégâts et se désolent de leur impuissance et de l'absence de directives pour sauver ce qui n'est pas encore brûlé, volé ou saccagé.

En 1979, soit quatre années après le début de la guerre, quatre années pendant lesquelles les miliciens de tous bords ont eu largement le loisir d'y « parfaire leur culture », la Bibliothèque nationale est déclarée « suspendue d'activité » et le gouvernement libanais confie aux Archives nationales les manuscrits (ou ce qu'il en reste), les documents anciens et les portraits des intellectuels libanais qui ornaient la salle de lecture. Entre

1982 et 1983, la collection moderne est mise en caisse et déposée dans un local, situé dans une zone qui sera à son tour bombardée. Les vitres cassées laissent passer l'eau de pluie et la poussière, les caisses sont infestées d'insectes, les moisissures y trouvent des conditions idéales pour croître.

Sorti de la guerre, le Liban se reconstruit : routes, aéroports, grands projets... Pour le Musée national, la société se mobilise, et le chantier est très vite lancé.

La Bibliothèque nationale semble moins prestigieuse. Des professionnels de l'information et des membres de l'Association des bibliothécaires du Liban élaborent des projets, qui ne trouvent qu'un faible écho auprès des responsables. Finalement, c'est une mission d'expertise de la Bibliothèque nationale de France, en 1994, qui alerte sur l'urgence de sauver les documents et élabore un premier plan de réhabilitation¹. Les caisses sont entreposées dans un dépôt plus sec, et un local provisoire est affecté à la Bibliothèque nationale, trop étroit pour envisager des opérations de sauvetage d'envergure. Quelques dizaines de caisses sont ouvertes, inventoriées, les livres nettoyés, mais très vite l'ampleur de la tâche dépasse les

moyens mis à disposition. La bibliothèque risque d'être oubliée dans les arcanes d'une bureaucratie qui ne se préoccupe pas de planifier son action.

Un projet culturel national

Suite à un nouveau rapport d'expertise de la Commission européenne², et sous l'effet de la pression des intellectuels du pays qui multiplient les articles à ce sujet³, grâce aussi aux efforts du conseiller du ministre de la Culture de l'époque, Alexandre Najjar, lui-même fin lettré, la Bibliothèque nationale est enfin déclarée projet culturel national, et le ministre de la Culture, M. Beydoun, obtient pour elle la promesse d'un beau local d'architecture traditionnelle ottomane, l'actuelle Faculté de droit de l'Université libanaise, lorsque celle-ci aura déménagé. En outre, une association privée est instituée pour soutenir le projet, la Fondation libanaise pour la Bibliothèque nationale.

Ainsi, ce projet a été porté par des individus, qu'ils soient ministres et conseillers, esseulés au sein de gouvernements peu motivés, intellec-

1. Dominique Arot et Georges Perrin, 1994.

2. Georges Perrin, 1999.

3. Ahmad Taleb, 1998.

tuels, créateurs, associations de la société civile, amoureux des livres, et c'est grâce à eux que le principe de la réhabilitation est acquis en 1999.

Quel plus beau projet fédérateur ? Quelle plus belle occasion de reconstruire une identité ? Une identité pour laquelle nous nous étions déchirés, dix-sept années durant, et qui pourrait trouver ici l'espace pour y reconnaître et y promouvoir sa diversité. Ce défi, que l'on m'a demandé de relever, était pour moi une occasion inespérée de rassembler les pièces de mon puzzle intérieur, l'occasion de

Et voilà que ce projet pouvait devenir un projet de société, un projet public dans lequel l'État tout entier devrait s'engager, notamment pour sa dimension éminemment politique. Car il ne saurait être réduit au sauvetage de livres, ou à la reconstruction d'une institution sur le modèle d'autres bibliothèques du monde. C'est un projet politique de réconciliation des Libanais avec leur mémoire et de reconnaissance des autres, concrètement, par des actes d'inventaire, d'enregistrement, et de mise en valeur de leurs œuvres.

tions climatiques très néfastes du premier dépôt ont favorisé le développement des insectes et des moisissures. Les déménagements successifs sans précaution ont aussi contribué à déstructurer des livres dont les reliures tenaient à peine, les pages de livres peut-être rares sont à rechercher au fond des boîtes, quand elles ne sont pas méconnaissables et illisibles.

Il existe également une petite collection neuve entrée depuis 1996, qui a subi les mêmes effets d'une négligence endémique.

L'inventaire des centaines de caisses déjà ouvertes démontre que la collection d'avant 1975 était constituée à plus de 50 % de livres étrangers ; de là, l'importance de la coopération avec les bibliothèques du monde entier pour les échanges de notices et de documents. Les livres arabes sont publiés principalement au Liban et en Égypte. Ils représentent la production intellectuelle libanaise et arabe de la première moitié du XX^e siècle. Le rôle patrimonial de la Bibliothèque nationale du Liban devrait donc mobiliser l'ensemble des pays arabes.

Tout en s'inspirant de l'expérience des bibliothèques étrangères, il s'agissait d'innover : il est vrai que les bibliothèques sont souvent victimes des conflits des hommes, elles sont pillées, incendiées, détruites, mais il reste au moins des bibliothécaires pour les reconstruire⁴, il y a un espace qui leur est attribué, et elles sont reconnues dans les priorités de la reconstruction. Je crois que nulle part ailleurs on n'a essayé de faire revivre une Bibliothèque nationale dans des conditions similaires et avec tant de difficultés réunies.

me réconcilier avec une réalité plurielle, en en démontrant la richesse et la multiplicité. Il s'agissait à la fois, tel un archéologue, de retrouver les traces de tous les apports culturels, tant arabes qu'occidentaux, et comme un architecte résolument moderniste, de concevoir et de planifier un édifice culturel pour l'avenir.

Le projet de la Bibliothèque nationale du Liban a toujours été défendu, porté, soutenu, par des intellectuels amoureux des livres, à l'inverse d'une administration politique impuissante, ou simplement négligente. Mais ceux qui se battaient pour elle se l'approprièrent comme leur projet propre, chacun y mettait ses rêves et sa vision personnelle d'une culture si disputée...

État des collections en 1999

La collection historique, dont il reste 1 588 manuscrits et incunables, ainsi que la collection Tarazi de journaux et de périodiques, est en dépôt aux Archives nationales où elle a pu être inventoriée et évaluée, et quelques restaurations entreprises. Mais le travail de restauration est très lent car il doit être aussi l'occasion de former des restaurateurs locaux.

La collection de la fin du XIX^e et du XX^e siècles : près de 200 000 livres, revues et journaux publiés avant 1975, entreposés depuis plus de vingt ans dans 3 400 boîtes en carton, sans inventaire ni catalogue, avec seulement quelques indications très sommaires sur les boîtes. Les condi-

4. En Irak, par exemple, 60 bibliothécaires ou aides-bibliothécaires de l'équipe étaient déjà sur place prêts à reprendre en main la Bibliothèque nationale, dès les premiers jours qui ont suivi l'intervention américaine.

Les difficultés et les contraintes

Voici, en résumé, ces difficultés, véritable « quadrature du cercle » : un volume considérable de caisses de documents endommagés (3 400), sans trace d'un inventaire ni d'un catalogue, sans espace de travail, en l'absence d'une équipe qualifiée et d'une équipe tout court, et sans structure administrative reconnue.

Il fallait procéder très vite au sauvetage des livres et à la réhabilitation des collections, et, en même temps, concevoir le projet futur. Pratiquement, il s'agissait d'abord de faire désinfecter en masse l'ensemble des documents et de trouver un local provisoire, d'élaborer le projet qui servirait de base aux demandes de subventions, de constituer une équipe de travail avec les moyens du bord, et d'établir les bases de la future institution.

La désinfection a eu lieu en avril 2000, après avoir étudié diverses méthodes : oxyde d'éthylène, méthodes anoxiques, etc., et comparé leur faisabilité et leur efficacité respectives, les délais, et les coûts. Après avoir épuisé toutes les autres possibilités, nous avons adopté la solution qui nous semblait la plus réaliste, proposée et

soutenue par les experts du Centre international de conservation du livre d'Arles : le bromure de méthyle, en prenant toutes les précautions nécessaires.

Les analyses avaient démontré l'existence de vrillettes vivantes ainsi que de divers types de champignons⁵. La méthode a d'abord été testée sur quelques caisses, un périmètre de sécurité établi autour du local où l'opération devait se dérouler. Les caisses ont été étalées sur une surface de 4 000 m², couvertes d'une bâche hermétique. L'analyse d'échantillons prélevés après l'opération a donné des résultats tout à fait satisfaisants.

Et l'attente a repris, faute de local et faute de combattants...

Lancement et objectif du projet

C'est avec le nouveau ministre de la Culture, M. Ghassan Salamé, que le projet a réellement pris forme et ampleur, démontrant par là qu'il ne pouvait espérer être mis en œuvre sans une réelle volonté politique. Pour le

5. *Alternaria*, *chaetomium*, *penicillium*, *aspergillus*, *cladosporium*.

ministre, il ne s'agissait plus de se contenter de sauver les collections, mais de lancer véritablement la construction d'un projet d'avenir, pour lequel il était prêt à se battre, et dont il a défini les grands axes.

La difficulté majeure du local provisoire étant résolue grâce aux efforts de la Fondation, les experts André Cavalera et Marie-Ève Payen-Faucher ayant évalué et finalisé le projet pour la Commission européenne, un calendrier est établi et nous lançons le chantier de réhabilitation dans l'attente du soutien de la Commission européenne. La subvention accordée quelques mois plus tard doit couvrir les principales étapes et composantes du projet jusqu'au lancement du concours architectural, mais ne comprend pas le développement de la lecture publique qui doit chercher ailleurs soutien et collaborations.

L'importance de faire renaître une institution qui représenterait l'identité culturelle libanaise dans sa diversité, un lieu de mémoire et d'ouverture, un lieu de promotion des œuvres nées ici, mais aussi d'accès aux cultures du monde, un pôle d'excellence pour les bibliothèques du service public, n'est plus à démontrer. Pour cela, tout est à faire, aussi bien la récupération de la mémoire de l'ancienne bibliothèque que la mise sur pied d'une institution nouvelle, ses textes fondateurs, ses ressources humaines, ses collections, son bâtiment, ainsi que son inscription dans un environnement culturel adéquat.

Les composantes du projet

Le projet comprend les cinq composantes suivantes : la composante institutionnelle : l'édification de l'institution publique ; les ressources humaines : former les cadres de la future Bibliothèque nationale ; le sauvetage et le développement des collections ; la préparation du site définitif ; l'environnement culturel : il s'agit notamment de développer le réseau de lec-

ture publique, et d'organiser des échanges de données et ressources, sous la direction scientifique de la Bibliothèque nationale.

L'édification de l'institution publique de la BNL est la condition nécessaire qui déterminera si ce projet a vraiment un avenir. En effet, la Bibliothèque nationale du Liban est depuis 1993 rattachée au ministère de la Culture, comme un simple service. Ses missions n'ont jamais été revues depuis sa fondation. Son organigramme, complètement obsolète puisque jamais révisé, sans postes prévus pour des bibliothécaires professionnels, est gelé depuis 1979. Il s'agit donc de lui donner le statut d'établissement public, jouissant d'une autonomie administrative et financière. Le projet de loi a été préparé et présenté au Parlement où il est toujours à l'étude. Il faut aussi définir les missions de la future bibliothèque dans une acceptation modernisée et en établir l'organigramme, avec des profils de postes donnant à la compétence professionnelle la place qui lui revient.

La formation des cadres : un petit groupe de professionnels des bibliothèques a été recruté sur la base du projet financé par la Commission européenne. Ils sont assistés de quelques employés du ministère de la Culture qui sont formés sur le tas. Cette équipe devrait constituer le noyau de la future bibliothèque, des actions de formation sont donc prioritaires, avec la participation de professionnels locaux, des grandes bibliothèques privées du pays et par des stages de courte et moyenne durée à l'étranger. Mais il faudrait assurer la stabilité des postes afin que l'investissement en formation soit justifié. C'est pourquoi il est urgent qu'un organigramme de l'établissement public soit adopté et reconnu par les autorités.

La gestion des collections : il faut non seulement réhabiliter les collections anciennes, mais aussi les développer.

L'atelier de réhabilitation des ouvrages est installé, avec le soutien du CICL et du programme Manumed (Manuscrits de la Méditerranée), qui ont aidé à concevoir et à mettre en place la chaîne de travail : traitement physique des livres (dépoussiérage et réparation) ; l'inventaire numérisé est choisi comme la méthode la plus rapide, la plus simple et la plus sûre de garder la mémoire de l'ancienne bibliothèque. Enfin le système Berytos, développé au Liban et offert par son concepteur, permet de gérer le catalogue de la collection, noyau de la future bibliothèque.

Le développement de la collection se fonde en partie sur la réforme du dépôt légal (présentée au Parlement en annexe du projet de loi sur l'établissement public) qui doit redonner à la Bibliothèque nationale du Liban la priorité sur ce plan. En effet, en 1995, le gouvernement libanais avait cru bon, en l'absence de Bibliothèque nationale, de confier le dépôt légal aux Archives nationales. Celles-ci n'étant pas beaucoup mieux nanties en locaux, et ayant d'autres préoccupations, n'ont pas vraiment pour priorité d'inciter les éditeurs à s'y conformer.

Le dépôt légal n'a jamais été rigoureusement appliqué, même aux beaux

jours de la Bibliothèque nationale. Il faudra donc aller à la recherche de collections privées pour constituer une collection à peu près représentative de la richesse de l'édition libanaise, et, à travers elle, de la production intellectuelle arabe, dont elle était la plateforme incontournable. Car les intellectuels arabes sont tous, un jour ou l'autre, passés par Beyrouth pour s'y ressourcer. L'effort que devrait faire la Bibliothèque nationale du Liban pour retrouver, conserver la mémoire de leurs écrits et les promouvoir serait en fait un acte de reconnaissance des apports mutuels et interpénétrés du monde arabe et du Liban.

Un effort particulier devrait être entrepris pour reconstituer la mémoire des années de guerre, qu'il faudrait sortir de l'amnésie générale, pour pouvoir l'analyser et en discuter objectivement. Comment, par quels canaux, par quels hasards, retrouver la « production souterraine » de tracts, bulletins, journaux partisans, et affiches dispersés ou volontairement oubliés ?

Le futur site de la Bibliothèque nationale : pour restaurer et procéder à l'extension harmonieuse des bâtiments définitifs, il est prévu de lan-

cer un concours international, mais auparavant il faudra définir l'organisation administrative et technique, les futurs plans de préservation, d'informatisation et de robotisation afin de préparer les cahiers des charges de ce concours. Ces nombreuses tâches exigent des formations pointues et l'expérience d'autres pays ou institutions, qu'il sera nécessaire d'adapter aux réalités publiques libanaises.

L'environnement culturel : pour se développer, la Bibliothèque nationale du Liban aurait besoin que la société civile l'adopte et la défende. Il faut donc aussi entreprendre des actions de sensibilisation et d'information sur le projet. C'est principalement le rôle de la Fondation pour la Bibliothèque nationale, qui doit aussi aider à trouver les fonds pour la participation libanaise au chantier.

La Bibliothèque nationale devrait, comme dans d'autres pays et notamment en France, être soutenue aussi par un réseau de bibliothèques de service public qui ancreraient les traditions de lecture et de préservation de l'écrit au sein du public et qui partageraient avec elle la lourde tâche patrimoniale. Mais la réalité est tout autre et pousse nécessairement à faire porter à cette seule institution

des rôles plus lourds que les moyens qu'elle peut espérer des pouvoirs publics : en effet, l'absence d'une véritable tradition de lecture publique, la faiblesse du réseau des bibliothèques, la pauvreté des ressources documentaires scolaires et universitaires publiques, amplifient les attentes et aggravent les défis. Du fait de l'inexistence d'un département de lecture publique au ministère de la Culture, dans l'impossibilité de recruter des professionnels au sein du service public, tous les espoirs sont mis dans l'institution de la Bibliothèque qui doit voir le jour, afin qu'elle assume la direction scientifique du réseau des bibliothèques publiques ou associatives, et qu'elle coordonne les échanges entre bibliothèques pour un meilleur partage des ressources.

C'est pourquoi, je voudrais, pour conclure, insister sur la nécessité d'un cadre juridique qui dote la Bibliothèque nationale d'un statut d'établissement public, lui donne son autonomie, lui affecte des missions clairement définies et une direction scientifique, à la mesure des attentes de tous ceux qui ont rêvé cette bibliothèque.

Octobre 2004

BIBLIOGRAPHIE

- AROT**, Dominique ; **PERRIN**, Georges. – *La Bibliothèque nationale du Liban : état des lieux et perspectives*. – Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1994.
- CAVALERA**, André ; **PAYEN-FAUCHER**, Marie-Ève. – *Rapport d'évaluation du projet de réhabilitation de la Bibliothèque nationale du Liban*. – 2001.
- FATTAL**, J.-P. – *Plaidoyer pour une Bibliothèque nationale du Liban*. – Beyrouth, 1998.
- MERS**. – *Ihya' wa iadat ta'bil dar al kutub al wataniyyah* [Renaissance et réhabilitation de la Bibliothèque nationale]. – Document non publié, 1993.
- PERRIN**, Georges, « Pour une renaissance de la Bibliothèque nationale du Liban », *BBF*, n° 6, 1999, p. 68-71.
- PERRIN**, Georges ; **VISSER**, H. – *La Bibliothèque nationale du Liban : propositions pour un projet de réinstallation : rapport à la commission européenne (DG1B)*. – Bruxelles : Union européenne, 1999.
- TALEB**, Ahmad, « Dar al-Kutub al-Lubnaniyyah : al-nash'ah, al-waqi' wa al-murtajah » [« La bibliothèque nationale du Liban : constitution, situation, et perspectives »], *Bulletin de l'association des bibliothèques libanaises*, vol. 6, n° 1, automne 1998, p. 27-36.